

Un second bassin de rétention en service dans la commune

Depuis quelques jours, le bassin de rétention dit Le Tournant est fin prêt à recevoir les pluies du secteur. Il s'agit du second bassin de rétention réalisé par la communauté Artois-Lys sur le territoire d'Allouagne.

Daniel Rougé, le maire, ne peut que se réjouir de la mise en service de ce nouveau bassin de rétention. « Je tiens à remercier l'ensemble de la CAL et mes collègues maires qui ont accepté de financer ce projet. Dans le cadre de la lutte contre les inondations, il est stratégique pour la commune d'Allouagne, mais aussi pour les autres, comme Goumehem, Mont-Bernanchon... Une troisième zone de rétention est à l'étude. Elle aura vocation à améliorer la gestion des eaux et à aménager le cours de la rivière. »

Avant lui, le président de la CAL avait confirmé : « Débuté fin août, le second bassin de rétention est achevé. Les travaux pour un troisième vont commencer. Les 540 000 € investis dans ce chantier du Tournant contribueront à la sécurité des Allouagnais et de tous les habitants du bassin versant. Nous affichons là notre volonté de réduire les risques, mais nous ne pouvons pas garantir qu'ils seront supprimés. La nature est plus puissante que nous. Je pense que, malgré tout, cela permettra aux habitants d'avoir un sommeil un peu plus tranquille. »

Au total, trois hectares de terre ont été convertis en retenue d'eau. Ils seront fermés au public



« Cela permettra aux habitants d'avoir un sommeil un peu plus tranquille », a souhaité le président de la CAL.

comme aux chasseurs. Il s'agit d'anciennes zones agricoles acquises à l'occasion d'une cessation d'activités.

Une réserve pour la faune et la flore

Un bassin de 16 000 m³ y a été creusé sur 1 ha et demi, le reste sera aménagé avec diverses plantations, un verger. « En général, confie André Flajolet, une fois que les arbres ont poussé cela devient une vraie réserve pour les animaux, les oiseaux. Ce n'est pas le Grenelle de l'environnement de la CAL, mais presque. »

Une prochaine réunion est prévue avec les agriculteurs. « Ban-

des enherbées, mesures agri-environnementales... Notre travail sera de les convaincre de la nécessité de pérenniser ce genre d'action, explique le président. Il faut transcender les clivages dans l'intérêt des populations et du territoire. »

Et pour ceux qui ne sont pas encore convaincus que la CAL est plutôt à la pointe en matière de lutte contre les inondations, l'Union européenne vient de la solliciter pour qu'elle fasse part de son savoir-faire à d'autres pays, notamment la Belgique, la Hollande et l'Irlande. Un échange qui devrait être enrichissant pour chacun des participants. ■ A. M.